



Carte scolaire 2d degré
Rentrée 2018
Informations Unsa-Education Cantal

Préface

La carte scolaire « collèges » 2018 est marquée par une série d'enfumage !!!

Enfumage sur les prévisions : La baisse de la dotation départementale serait justifiée par la baisse des effectifs. Cette baisse n'est pourtant pas validée par les prévisions départementales (et les chefs d'établissement confirment même qu'elle est largement minorée). Les chiffres communiqués par l'administration selon les instances illustrent l'étendue de la supercherie :

Effectifs collèges Cantal	Constats	Prévisions
Informations Ministre		4659
Informations Recteur (CTA)	4844	4750
Informations IA (document effectifs)	4848	4774
Informations IA (document structures)	4753	4742

- **Enfumage sur les orientations académiques** : Mme le Recteur s'est engagée en CTA, les effectifs des ULIS sont comptabilisés pour définir les structures : ce n'est pas le cas dans le Cantal et ce sont tout de même au moins 3 divisions qui sont en jeu !!!

- **Enfumage sur la concertation** : Au cours du CTSD, l'IA convient qu'elle ne dispose d'aucun moyen pour ouvrir des divisions supplémentaires. Il faut donc s'en tenir aux prévisions et aux structures arrêtées par le rectorat. IL sert à quoi le CTSD ?

Pour une baisse supposée d'une dizaine d'élèves la dotation initiale des collèges du Cantal baisse de plus de 130 heures (plus de 7 ETP) et 11 divisions sont supprimées !!!

Acte 1 : Comité Technique Académique du 18 janvier 2018

Les organisations syndicales rejettent unanimement les choix de Mme le Recteur qui doit reconvoquer un nouveau CTA...

Acte 2 : Comité Technique Spécial Départemental du 22 janvier 2018

L'Unsa-Education sollicite la FSU pour demander conjointement un report du CTSD : Comment statuer valablement sans connaître les arbitrages académiques ?

Un courrier commun est adressé à l'IA... qui maintient la réunion. Nous ne siégeons pas et l'absence de quorum contraint l'IA a reporté la réunion.

Acte 3 : Comité Technique Académique du 25 janvier 2018

Les choix de Mme le Recteur ne sont pas modifiés d'un iota... et sont donc à nouveau rejetés unanimement. Mais l'instance n'est que consultative : vous avez dit dialogue social ?

Au niveau de l'Académie de Clermont-Ferrand, dans le 2^d degré comme dans le 1^{er} degré, la rentrée 2018 se fera donc à moyen constant. Au-delà de cet affichage nous constatons que ce sont les collèges qui amortissent l'augmentation des effectifs en lycées.

Académie	Collèges	Lycées	LP	SEGPA	EREA	Divers	Total
ETP	-21	+26.5	+6.5	-5	+7	-14	0
HSA	-150	0	0	-345	-93	0	-588

Les dotations initiales « collèges » sont effectuées selon les critères suivants :

- Divisions (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) calculées sur la base de 30 élèves
- Le coût théorique à la structure est fixé à 29h (26h + 3h d'autonomie)
- Les effectifs des ULIS sont intégrés aux effectifs prévisionnels

Les dispositifs spécifiques abondent les dotations :

- Dispositif RELAIS : 24h (21h + 3HSA) → La Jordanne
- ULIS : 21h → La Ponétie (2) – La Jordanne (2) – J. Ferry – J. de la Treille – Mauriac – Maurs – B. Pascal – La Vigière
- UPE2A : 12h → La Ponétie – J. de La Treille
- Heures statutaires : 220.5h pour le Cantal
- Dotations spécifiques : 54 h pour le Cantal (Bi-langues, sections sportives, CHAM, CHAD)
- Réserves pour ajustements et projets : 124h pour le Cantal

Les dotations initiales « SEGPA » sont effectuées selon les critères suivants :

- 6^{ème} et 5^{ème} : 29h
- 4^{ème} : 28h + 3h pour dédoublement au-delà du huitième élève
- 3^{ème} : 30.5h + 4h pour dédoublement au-delà du huitième élève

Acte 4 : Comité Technique Spécial Départemental du 1^{er} février 2018

Documents détaillés sur l'évolution des effectifs, des divisions et des dotations en pièces jointes.

Comparatif sur les dotations

2017/2018		2018/2019	
Dotation de base	5899h	Dotation de base	5840.9h
Classe relais	26h	Ecole inclusive	246.40h
ULIS	200.5h		
Heures diverses (CS /AS / labo)	224.5h	Heures statutaires	220.5h
		Bilangues, Sect. Sport., CHAM, CHAD	54h
Dotation complémentaire	288h	Réserve	124h
Total initial	6638 h	Total initial + école inclusive	6485.40h



L'analyse des documents nous permet de constater :

- Que contrairement aux orientations décidées par Mme Le Recteur **les élèves des ULIS ne sont pas comptabilisés dans les prévisions d'effectifs**. Nous n'obtenons pas la régularisation de cette situation et la création immédiate des divisions nécessaires à La Jordanne (3^{ème}) et La Vigière (6^{ème} et 5^{ème}). La situation devrait cependant être revue fin juin... après le mouvement des personnels !!!
- Que **les prévisions académiques minorent volontairement les prévisions de plusieurs établissements**, et notamment en 6^{ème}. Nous demandons que les prévisions d'effectifs effectuées par les chefs d'établissement soient prises en compte, et non pas revues arbitrairement à la baisse dès que l'on approche des seuils comme c'est le cas à Laroquebrou (34) – Massiac (33) – Murat (35) – St Mamet (65)

Nous relevons :

- que la dotation globalisée « école inclusive » de 246h diminue par rapport aux dotations dédiées en 2017/2018 (c'était 21 h et 0.5 par élève soit 258h) : on est donc bien dans l'affichage !!!
- que la réintroduction des options sans dotation spécifique ampute les **marges d'autonomie** des établissements

Dotations spécifiques attribuées dans le Cantal :

- Bi-langues : 2h à J. Ferry – J. de La Treilhe – La Jordanne – La Ponétie – Montsalvy – B. Pascal. A noter que Laroquebrou et St Cernin devront puiser dans leurs marges d'autonomie.
- Section Sportive : 3h (1h si simple coordination) à Allanche (Raid) – J. Ferry (Judo) – La Jordanne (Rugby) – La Ponétie (Foot – Natation) – Condat (Equitation) – Massiac (Foot) – Mauriac (Natation) – Maurs (Foot – Rugby) – Riom (Escalade) – St Mamet (Hand) - Vic (Escalade) – Ydes (Foot)
- Sections spécifiques : aucune heure à Massiac (pêche) et 3h à Pierrefort (Jeunes sapeurs pompiers) –
- CHAM : 8h à J. Ferry
- CHAD : 4h à J. de La Treilhe

